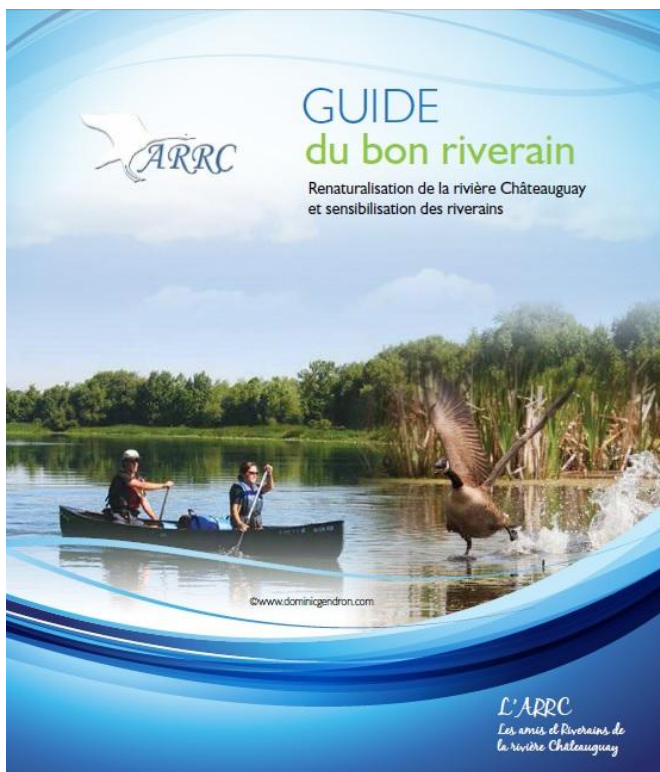


et la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Un nouvel outil pour protéger la rivière Châteauguay

Publié par INFOSuroit.com le 29 août 2014



(Marie-Ève Rochefort) – Les [Amis et](#)

[Riverains de la Rivière Châteauguay](#) (l'ARRC) proposent un nouvel outil pour sensibiliser la population à la protection des rives et des berges de cette ressource naturelle trop souvent négligée : le *Guide du bon riverain*. Il s'agit d'un document renfermant une foule d'informations bien pratiques permettant d'abord de mieux connaître l'organisation environnementale derrière ce projet, mais également d'en apprendre plus sur l'importance de bien entretenir une bande riveraine et comment y arriver.

Rejoindre un maximum de personnes

Bien avant de présenter son *Guide du bon riverain*, l'ARRC était bien active au niveau de la sensibilisation au sujet de la revitalisation des berges de la rivière Châteauguay. On peut notamment penser au Gala des Amis de la rivière Châteauguay qui rejoint chaque année environ 200 personnes. L'organisation fait aussi appel aux journaux locaux et travaille également en collaboration avec diverses municipalités et les autochtones de la réserve de Kahnawake. Enfin, l'ARRC a publié son premier journal, lequel a été délivré

aux citoyens de Châteauguay, Mercier, Sainte-Martine, Ormstown et Très-Saint-Sacrement en 31 000 copies.

Malgré tout, il reste encore bien du travail à faire pour sensibiliser la population à la cause. C'est pourquoi l'organisme a lancé son *Guide du bon riverain*.



« Nous avons déjà essayé de sensibiliser les riverains aux bienfaits d'une rive saine et respectueuse de l'environnement et des habitats qu'elle abrite. Le message ne passe pas très vite et/ou pas encore très bien. Nous avons donc pris un autre moyen, soit celui de rencontrer individuellement les riverains non pas pour les moraliser, mais pour discuter avec eux du comment ils perçoivent une bande riveraine et qu'est-ce qu'ils font pour la protéger (s'ils en ont une) ainsi que l'habitat des espèces qui y habitent », a confié Marie Klaudia Dubé, présidente fondatrice de l'[ARRC](#), en entrevue avec [INFOSuroit.com](#).

Une rive exempte de végétation amène son lot de méfaits sur la nature. On peut notamment penser au fait qu'elle ne filtre aucun polluant, qu'elle diminue la transparence de l'eau, qu'elle aide à la prolifération des algues et des plantes aquatiques, sans oublier le fait qu'elle dévalue le terrain et sa ou ses propriétés. Par ailleurs, une rive végétalisée permettra d'abord d'enrayer les méfaits énumérés ci-haut, en plus de favoriser la faune et la flore et de freiner les sédiments.

Deux étudiantes à la rescousse

Durant la période estivale, l'[ARRC](#) a bénéficié de l'apport de deux étudiantes à la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, Geneviève Collin et Benafsha Amiri. En stage chez l'organisme, ces dernières se sont armées du *Guide du bon riverain* et ont fait du porte-à-porte dans le but de sensibiliser les riverains à la revégétalisation de leur berge.

« Le meilleur moyen pour les citoyens de protéger la rivière, c'est de végétaliser leur rive. Cela va donc permettre à l'eau de pluie d'être purifié avant de se rendre à la rivière et aux sédiments de tomber au sol. Les animaux vont aussi pouvoir s'abriter à l'intérieur de la bande riveraine. Cette végétation permet également à la rivière d'avoir de l'ombre et, par le fait même, de réduire sa température. Une hausse de

température peut mener des espèces de poissons à disparaître et est favorable à la prolifération des algues », ont-elles commenté par voie électronique.

Il est d'autant plus important de suivre ces conseils considérant les effets néfastes d'une rive exempte de végétation.



Plantation d'une bande riveraine

« Protéger les rives et les berges de la rivière va permettre de prévenir les risques d'érosion sur les terrains des riverains et par le fait même, la possibilité d'avoir des glissements de terrain. Ces pertes de terrain se retrouvent dans la rivière et augmentent donc la quantité de sédiments que l'on peut y retrouver. Cet apport de sédiment peut mener au fil des années à ce que la rivière perde de la profondeur et qu'elle se transforme en marais puis en tourbière. Toutefois, avant que ce phénomène n'apparaisse, plusieurs effets néfastes peuvent être constatés tels que la difficulté des rayons du soleil à pénétrer dans l'eau, diminuant graduellement la biodiversité animale et végétale qu'elle contient », poursuivent-elles.

Grâce à leur porte-à-porte, Geneviève Collin et Benafsha Amiri auraient réussi à encourager 203 riverains de [Châteauguay](#) à adopter de bonnes pratiques pour végétaliser leur rive. Pour les autres, sachez qu'il existe plusieurs petites actions pouvant être posées afin de réduire votre empreinte écologique. Pensons notamment au fait de ne pas jeter branches, feuilles ou gazon mort à proximité de la rivière afin d'éviter l'apparition d'algues bleues, ou encore, au fait de ramasser les déchets qui se trouvent en bordure de la rivière.

Des partenaires importants

Ajoutons en terminant que le *Guide du bon riverain* a été réalisé grâce à la participation financière de la *Fondation TD des Amis de l'environnement et du député et ministre du parti libéral Pierre Moreau*, lesquels ont chacun versé 2 000 \$. Pour en savoir davantage sur le sujet, je vous invite à jeter un œil au *Guide du bon riverain*. Vous pouvez également visiter le site Internet des [Amis et Riverains de la Rivière Châteauguay](#) ou leur page Facebook.

Il est intéressant de savoir que Geneviève Collin et Benafsha Amiri ont créé une pétition afin de faire cesser les activités d'un dépotoir à ciel ouvert créé par un résident de Sainte-Martine. Vous pouvez en savoir plus sur le sujet en cliquant [ici](#).